



Conditions de travail : l'école au bord de la rupture dans les Côtes-d'Armor ! Appel à la mobilisation intersyndicale

Les organisations syndicales CGT Éduc'Action, FSU 22, SE-Unsa 22, SNUDI-FO 22, SUD Éducation 22 ainsi que la FCPE 22 alertent une nouvelle fois sur les conditions de travail et de réussite des missions d'enseignement dans le premier degré dans les Côtes-d'Armor.

Dans notre département, le constat est alarmant : élèves non accompagné·es faute d'AESH ou en attente d'IME/ITEP, classes surchargées, augmentation du nombre d'élèves présentant de grandes difficultés, troubles du comportement ou d'autres besoins particuliers, violences voire des agressions verbales et physiques.

Cette réalité place les enseignantes et enseignants du premier degré, les AESH et les élèves dans des situations intenables et épuisantes. Dans les Côtes-d'Armor, plus d'un tiers des écoles ont déposé des fiches Santé, Sécurité au Travail. Depuis le mois de septembre, 354 fiches ont été rédigées.

L'école, alors même qu'elle tente de compenser, à moyens constants, des carences qui la dépassent, devient le réceptacle des souffrances de la société, sans accompagnement ni formation suffisante pour ses personnels. Ces carences sociales affectent également les familles et les enfants.

L'État employeur manque ainsi à son devoir de protection de ses personnels, les laissant exercer dans des conditions dégradées, parfois au détriment de leur santé physique et mentale. De la même manière, l'État service public d'éducation, manque à son devoir de protection et d'éducation des élèves à commencer par les plus fragiles.

En réponse, le ministère prévoit un retrait de 86 postes pour le premier degré et de 131 postes dans le second degré dans l'académie de Rennes pour la rentrée 2026 ! Cela se déclinerait en un retrait de 16 postes pour le premier degré dans les Côtes-d'Armor.

Nos exigences :

- Le respect des notifications MDPH et des orientations prononcés, le recrutement d'AESH et d'enseignant·es spécialisé·es à hauteur des besoins, l'augmentation du nombre de prises en charge au sein de dispositifs spécialisés, le renforcement des RASED
- Une dotation à la hauteur des besoins pour la future carte scolaire, prenant en compte les difficultés spécifiques du département (taux d'encadrement parmi les plus faibles nationalement). Cela passe par une opposition à toute suppression d'emplois d'enseignant·es dans les écoles des Côtes-d'Armor.
- Un plan d'urgence pour la santé mentale des élèves et des personnels.

Mobilisons-nous pour défendre nos conditions de travail et exiger le retrait du projet de carte scolaire.

Grève et rassemblements locaux le jeudi 5 février 2026 à 11h30 :

- à Saint-Brieuc – préfecture
- à Lannion – devant la circonscription de l'Éducation nationale
- à Guingamp – devant la circonscription de l'Éducation nationale
- à Dinan – devant les circonscriptions de l'Éducation nationale
- à Paimpol – devant le lycée Kerraoul